

BTS NOTARIAT

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Aliénor d'Aquitaine - 86000 Poitiers
Tel : 05 49 44 81 00
Contact : Sylvie CLÉMENT - DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire de ce BTS travaille au sein d'un office notarial. Il assiste le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer.

Il peut être chargé de la rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation : les ventes immobilières. Il contribue au traitement lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, réalisation des formalités postérieures, taxation des actes, classement des actes et archivage. La signature de l'acte authentique est effectuée par le notaire lui-même.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Gestion juridique, administrative et comptable des dossiers.
- ▶ Rédaction d'actes simples.
- ▶ Contrôle de la qualité et de la conformité des actes.
- ▶ Gestion des relations avec les organismes concernés.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Collaborateur de Notaire.
- ▶ Assistant juridique.
- ▶ Négociateur immobilier.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 1 à 3 semaines par mois en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Licence professionnelle Métiers du Notariat.
- ▶ Licence professionnelle Comptable Taxateur.
- ▶ Institut des Métiers du Notariat.



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr

